DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR — DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (Dreux)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Emile VIVIER

Ancien Député

MAIRE DE CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL D'EURE-ET-LOIR

Directeur de Mutuelle d'Assurances contre la Mortalité du Bétail

Président de la Délégation Cantonale du Canton de Châteauneuf

Président de la Fédération Départementale des Anciens Elèves des Ecoles Publiques d'Eure-et-Loir

Membre du Bureau de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir

Vice-Président du Comité d'Expansion Economique



Candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Remplaçant éventuel :



Maurice LEGENDRE

Cultivateur-Apiculteur

MAIRE DE VERNOUILLET

Président du Syndicat Electrique du Pays-Drouais

Vice-Président de la Société H.L.M. de l'Arrondissement de Dreux

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Décembre 1965 a été pour la Gauche un soleil d'Austerlitz. Grâce à l'action et au dynamisme de François MITTERAND les forces de gauche trop longtemps séparées et divisées se sont retrouvées, portées par un élan unitaire et irrésistible. Depuis du chemin a été parcouru. Le parti socialiste et le parti radical, renforcés par la Convention des Institutions Républicaines, ont formé la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, seule formation de l'opposition à vocation majoritaire.

Désigné par la Fédération départementale de la Gauche Démocrate et Socialiste, investi par les Instances nationales, je me présente à vos suffrages dans la circonscription de DREUX pour défendre le programme de la Fédération défini le 14 juillet 1966.

Parce que nous constatons que la situation de la France se dégrade dans les domaines politique, économique et social, international, nous vous proposons :

UNE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE :

- pour éliminer les abus du pouvoir personnel (suppression de l'article 16);
- pour assurer la stabilité et la continuité :
  - — le contrat de législature;
  - — la suppression du vote bloqué;
- pour rétablir l'équilibre entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

LA DÉFENSE DES LIBERTÉS :

- liberté de la Justice;
- droit à l'information : nouveau statut pour la Radio-Télévision;
- libertés locales : rendre aux élus la gestion des collectivités locales que le pouvoir met de plus en plus entre les mains de technocrates sans contrôle (CODER);
- libertés syndicales.

UN PLAN ÉCONOMIQUE élaboré démocratiquement au sein de commissions régionales et nationales, discuté par le Conseil économique et voté par le Parlement.

Ce plan suppose :

- l'aménagement du territoire;
- l'expansion industrielle;
- une politique agricole;
- une politique financière juste et saine;
- la justice sociale :

  recherche du plein emploi;
  formation professionnelle permanente;
  politique préventive de reconversion;

- une politique du logement :

  la France ne construit actuellement que pour les riches. La Fédération entend réaliser 600 000 logements par an, dont 480 000 logements bénéficiant de l'aide publique, parmi lesquels 350 000 logements sociaux.

« LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS » À L'ENSEIGNEMENT NATIONAL :

- parce que la réforme n'assure pas l'égalité des chances;
- parce que le Ve plan réduit à 25 milliards et demi les 43 milliards nécessaires (conséquence : fermeture massive de classes rurales).

Nous proposons :

- Une réforme démocratique de l'enseignement assurant une véritable égalité des chances;
- le rétablissement de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat. Loin de tout sectarisme, nous exigeons pourtant que soit respecté le principe fondamental de la République : fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée.

EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE :

Refus d'une politique fondée sur un nationalisme dépassé. La Gauche veut construire la paix par la négociation et l'arbitrage international dans un monde organisé. Suppression de la Force de frappe et reconversion de l'industrie atomique française.

Construction d'une Europe des peuples ayant un pouvoir politique (Assemblée élue au suffrage universel).

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

L'heure de la vérité approche. Demain votre vote pèsera lourd dans l'avenir de la France. Vous craignez que l'échec de l'U.N.R. entraîne l'instabilité : **Non, il n'en sera rien.** La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste a un contre-Gouvernement qui fonctionne; elle a un programme qu'elle peut mettre en pratique dès demain; elle a derrière elle les suffrages de 45 % des Français qui se sont prononcés pour François MITTERAND.

Un courant unitaire souffle dans les rangs de la Gauche. Qu'en est-il à droite : les « oui-mais », les « oui-non », les « oui et », « les pompidoliens, les debrétistes, les fauristes et tutti quanti »... Que deviendra le gaullisme sans de Gaulle? **La Gauche elle, est et sera unie et permanente.**

En me présentant à vos suffrages avec comme suppléant notre ami Maurice LEGENDRE, Maire de Vernouillet, Président du Syndicat Electrique du Pays Drouais, Agriculteur-Apiculteur, je vous demande de me faire confiance.

Interprète fidèle de votre volonté, je saurai en conscience et avec dévouement défendre notre belle circonscription sans oublier les intérêts supérieurs de la Nation.

EMILE VIVIER

Cité à l'Ordre de la Nation
Croix de Guerre 1939-45
Médaille de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire 1939-45
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
Commandeur de la Légion d'Honneur à titre Militaire.

Vu, le Candidat.

ANET - IMP. FAVROT